



**1^{ère} assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 18 janvier 2022, 19 h,
Séance tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Michel Lambert	Président
M ^{me} Sarah Demers	Vice-présidente
M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Denis Demers	Administrateur
M ^{me} Marianne Métivier	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg
M ^{me} Laurie Gagné-Sansfaçon	Attachée de presse du conseiller municipal

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Pierre Bégin	Secrétaire
M ^{me} Marie-Claude Martel	Administratrice

Aucun citoyen.ne n'est présent.e

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Michel Lambert ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à l'assemblée en séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Michel Lambert lit l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts ou des modifications à y apporter.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du PV de l'assemblée du 21 décembre 2021	19 h 05
4. Suivi au procès-verbal	19 h 10
5. Période d'interventions du conseiller municipal	19 h 20
6. Période de commentaires et questions du public	19 h 30
7. Dossiers du Conseil de quartier	19 h 40
• Axe communication	
• Axe développement économique	
• Axe milieux naturels	
• Axe sécurité	
8. Correspondance et trésorerie	20 h 10
• Page Facebook	
9. Divers	20 h 15
• Assemblée générale annuelle 2022 (mardi 19 avril)	
• Préparation du rapport annuel 2021 (bilan financier)	
• Nomination du président d'élection	
10. Levée de l'assemblée	20 h 30

RÉSOLUTION 22-CA-01

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyée par M^{me} Sarah Demers, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLÉE DU 21 DÉCEMBRE 2021

M. Michel Lambert demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION 22-CA-02

Sur proposition de M^{me} Marianne Métivier, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 21 décembre tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M. Michel Lambert confirme que la démolition de la serre de l'ancien jardin zoologique [a été amorcée au début de janvier](#). M. Éric Ralph Mercier est allé sur place constater l'état des lieux.

M. Ernesto Salvador Cobos revient sur la demande d'une liste virtuelle pour l'obtention de 300 noms pour la formation d'un nouveau Conseil de quartier. La Ville a considéré que c'est une bonne idée et en prend note, tout en continuant d'ébaucher un processus hybride pour les consultations citoyennes et les conseils de quartier.

5. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL

M. Eric Ralph Mercier offre aux membres de l'assemblée ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Il réitère qu'il est là pour défendre les intérêts des citoyen.ne.s. et qu'il répond lui-même régulièrement à des appels de citoyen.ne.s.

Il rappelle que les ressources naturelles (rivières, forêts, etc.) lui tiennent à cœur pour tout le territoire de la [Communauté métropolitaine de Québec](#), dont il est l'un des 17 membres du conseil.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES AVEC LES CITOYENS

Il n'y a pas d'interventions.

7. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

Axe sécurité

M. Michel Lambert demande s'il y a des problèmes par rapport au déneigement dans le quartier. M. Eric Ralph Mercier a référé au 311 les gens qui avaient des situations à soulever pour y faire un signalement ou une plainte et il a constaté par la suite une amélioration du service. Il invite les citoyen.ne.s à utiliser ce service.

M. Denis Demers souligne que certains citoyens laissent leur voiture dans la rue lors des opérations déneigement. M. Eric Ralph Mercier se questionne sur la possibilité

d'aménager des espaces pour les citoyen.ne.s qui voudraient stationner leur voiture le soir lors des opérations déneigement et de mieux informer les citoyen.ne.s à ce sujet.

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que d'autres Conseils de quartier ont déjà adopté des résolutions pour obtenir un espace de stationnement pour les citoyen.ne.s qui auraient besoin lors des opérations déneigement. M^{me} Mélanie Guilmette souligne qu'il sera important de bien cibler les endroits qui manqueraient de stationnement d'appoint.

RÉSOLUTION 22-CA-03

Considérant le territoire étendu du quartier Notre-Dame-des-Laurentides(NDL);

Considérant le fait que certains citoyen.ne.s stationnent leurs véhicules dans la rue le jour comme la nuit lors des opérations de déneigement;

Considérant que certains déneigeurs doivent contourner des véhicules en laissant des remblais de neige autour de ceux-ci;

Considérant que ces remblais de neige demeurent dans la rue jusqu'au prochain passage des véhicules de déneigement et qu'ainsi ils nuisent à la circulation des automobiles et des piétons;

Considérant qu'aucun stationnement public n'est prévu pour les périodes de déneigement dans le quartier NDL;

Considérant que certains stationnements publics ou privés (centres communautaires, terrains de loisirs, églises, etc.) pourraient être utilisés par les citoyen.ne.s lors des périodes de déneigement;

Considérant que des ententes pourraient être négociées par la Ville pour utiliser ces stationnements lors des périodes de déneigement;

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyée par M^{me} Sarah Demers, il est résolu de recommander à la ville de Québec de s'enquérir des différentes alternatives qui pourraient être proposées aux citoyen.ne.s du quartier Notre-Dame-des-Laurentides afin de pouvoir bénéficier de stationnements d'appoint lors des opérations de déneigement.

Adoptée à l'unanimité

M. Michel Lambert rappelle que la Ville offre la possibilité de [s'abonner aux communiqués des opérations déneigement](#), pour recevoir les avis par courriel ou par SMS.

Il n'y a pas d'autres dossiers en cours.

8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Trésorerie : M^{me} Mélanie Guilmette mentionne qu'en date du 18 janvier 2022, il y a 1 529,49\$ au compte.

RÉSOLUTION 22-CA-04

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'octroyer 90 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité

Le Conseil a reçu le chèque de 1 000\$ de la Ville pour son fonctionnement pour l'année 2022.

M^{me} Mélanie Guilmette demande s'il était possible que la Ville opte pour un virement bancaire directement dans le compte du Conseil de quartier plutôt que d'envoyer un chèque par la poste au trésorier. M. Ernesto Salvador Cobos s'informerait à ce sujet.

Page Facebook :

Au cours du dernier mois, M^{me} Marianne Métivier a partagé de l'information sur les élections et le recrutement pour le Conseil de quartier. Elle partagera aux abonné.e.s de la page la possibilité de [s'abonner aux communiqués des opérations déneigement](#), pour recevoir les avis par courriel ou par SMS.

Correspondance : M. Michel Lambert a reçu un courriel de la part de M. Michel Lagacé de la Table de quartier d'Orsainville au sujet de la serre de l'ancien jardin zoologique. Il remercie le Conseil de NDL pour son appui à la demande de sauvegarde de la serre.

Le Conseil a également reçu un courriel contenant le lien du [manifeste](#) écrit par le citoyen à l'origine de la pétition pour la sauvegarde de la serre.

9. DIVERS

9.1 Assemblée générale annuelle 2022 (mardi 19 avril)

M. Ernesto Salvador Cobos annonce que l'assemblée générale annuelle (AGA) du Conseil se tiendra le 19 avril prochain. La Ville débutera bientôt ses démarches pour faire connaître les Conseils de quartier à ses citoyen.ne.s.

Il réitère qu'il est dans l'intérêt des membres d'en faire la promotion afin d'éviter de ne pas avoir le quorum requis (5 administrateur.trice.s) pour faire vivre le Conseil de quartier.

M^{me} Sarah Demers rappelle qu'il sera pertinent que la publicité de la Ville soit vue par les citoyen.ne.s dans un délai suffisant pour obtenir les dix signatures nécessaires à la réception d'une candidature.

9.2 Préparation du rapport annuel 2021 (bilan financier)

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne qu'il est la responsabilité des administrateur.trice.s de rédiger et de réviser le bilan annuel et financier du Conseil.

9.3 Nomination du président d'élection

M. Ernesto Salvador Cobos explique qu'une personne, normalement le conseiller en consultations publiques, préside les élections de l'assemblée générale annuelle. M. Michel Lambert propose de nommer M. Ernesto Salvador Cobos président d'élection pour la prochaine AGA.

RÉSOLUTION 22-CA-05

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu de nommer M. Ernesto Salvador Cobos président des élections de la prochaine assemblée générale annuelle du Conseil de quartier de NDL le 19 avril prochain.

Adoptée à l'unanimité

9.4 Panneaux lumineux des interdictions de stationnement

M. Eric Ralph Mercier informe que la Ville a autorisé l'achat d'une quantité supplémentaire de panneaux lumineux pour indiquer les interdictions de stationnement. Il s'informera à savoir s'il s'agit bel et bien de panneaux additionnels ou de remplacement.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 22-CA-06

Sur proposition de M. Michel Lambert, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 50.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Michel Lambert et M. Pierre Bégin.

SIGNÉ

SIGNÉ

M. Michel Lambert, président

M. Pierre Bégin, secrétaire